



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Janvier/Januar 2019

351

FRIBOURG PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE 8

ÇA VA LUGER EN L'AUGE 12

ENTREZ, C'EST À NOUVEAU OUVERT! 13

3	Editorial
5	Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat
6	Conseil général Generalrat
8	Fribourg pendant la Première Guerre mondiale
10	A la Bibliothèque
11	Retour sur les 40 ans de la Bibliothèque
12	Ça va luger en l'Auge
12	Les livres des Romands à l'honneur
13	Entrez, c'est à nouveau ouvert !
13	Allez viens au Liban, chéri/e
14	Concours
15	ECHO
17	Le XX ^e siècle en construc- tions : Le pont de Pérolles
18	Mémento

Véhicules autonomes, beaucoup de questions, peu de réponses ?

Régulièrement, les médias nous parlent de véhicules de plus en plus autonomes et des avancées en la matière. Entre 2030 et 2040, il n'est pas impossible qu'ils se conduiront tout seuls. L'histoire nous apprend qu'il est illusoire de lutter contre les avancées technologiques. C'est pourquoi nous devons réfléchir afin de profiter du progrès au lieu de le subir. Accepterons-nous, par le simple fait de posséder un véhicule qui se conduit pour nous, d'en assumer les responsabilités en cas d'accident ? Certains parient aussi sur une forte augmentation du trafic et de conséquences négatives en matière d'aménagement du territoire. En effet, après m'avoir amené au travail, mon véhicule autonome retournerait tout seul à la maison pour aller, par exemple, rechercher les enfants à l'école, puis rapporter au bureau le dossier que j'ai oublié, tout en passant chez un commerçant pour y déposer ma commande... Le temps de transport et la distance entre le logement et le travail deviendraient très relatifs puisque le véhicule autonome permettrait d'y travailler avec son ordinateur portable ou de s'y relaxer comme dans un train. D'autres pensent que nul n'acceptera d'assumer la responsabilité en cas d'accident, raison pour laquelle les véhicules autonomes seront publics et exploités par des entreprises de transports ou par leurs fabricants. Un simple message envoyé d'un smartphone le commanderait là où on l'attend. Ils misent aussi sur le fait qu'il y en aura moins car ils ne passeraient plus la majeure partie de leur vie stationnés et circuleraient en flux tendu. Quels impacts sur les places de parc et les parkings faut-il prévoir ? En faudra-t-il moins ? Quelles en seront les conséquences sur l'emploi, pour les conducteurs de taxis, pour les bus et quels effets sur les aménagements publics et les routes ? Il est ainsi important de comprendre les enjeux et de les anticiper. Fribourg, en tant que

membre de l'Union des villes suisses, a la chance d'être au fait des dernières analyses sur ce thème. Cependant, le Conseil communal ne dispose que de moyens très limités pour réguler les répercussions de cette révolution technologique en devenir. L'Office fédéral des routes planche certes sur le sujet mais les parlementaires à Berne seraient bien inspirés de s'en préoccuper et de légiférer tant qu'il en est encore temps. Il en va notamment de la qualité de vie dans nos villes et dans notre pays.

**PIERRE-OLIVIER
NOBS**



LE CHIFFRE

100435

C'est le nombre de documents prêtés par la Bibliothèque de la Ville en 2018.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
media f sa
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo couverture
Deux enfants lugeant au Stalden (décembre 2017)
© Ville de Fribourg/V. B.

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin décembre 2018, la population légale de la ville était de **38 337 habitants**, soit 34 de moins qu'à la fin novembre 2018. La population en séjour était de 3211 (- 36). Le chiffre de la population totale était donc au 31 décembre de 41 548 (- 70). Sur ce nombre, 27 019 personnes étaient de nationalité suisse et 14 529 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 décembre 2018, la ville de Fribourg comptait **1697 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 135 par rapport à fin novembre 2018), pour un taux de demandeurs d'emploi de 8,5%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 910 pour un taux de chômage de 4,6%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a décidé la nomination de Cédric Fragnière au grade de lieutenant à la section d'intervention du Bataillon des sapeurs-pompiers, dès le 1^{er} janvier 2019;

a désigné l'abbé Petru Popa comme membre de la Chambre des Scholares, en remplacement de l'abbé Niklaus Kessler;

a accepté l'adhésion des communes de Matran, Avry et Neyruz à la Conférence intercommunale des Services du feu du Grand Fribourg;

a approuvé le nouveau Règlement sur le droit de cité communal, suite à la révision des bases légales fédérales et cantonales, et l'a transmis à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, pour examen préalable;

a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral, pour la consultation populaire du 10 février 2019;

a adopté le nouveau règlement communal concernant l'accueil extrascolaire;

a approuvé la modification des directives de l'accueil extrascolaire, dès la rentrée 2019-2020;

a fixé la date de l'entrée en vigueur du règlement et barème relatifs à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires au 1^{er} août 2018;

a approuvé les champs thématiques et les axes stratégiques, ainsi que la composition de la Commission consultative du développement durable;

a approuvé différentes mesures de modération de trafic dans le quartier de Gambach;

a pris acte de la révision des normes sociales de loyer dès le 1^{er} janvier 2019.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

beschliesst die Ernennung von Cédric Fragnière zum Leutnant im Einsatzzug des Feuerwehrebataillons ab 1. Januar 2019;

ernennt Abbé Petru Popa zum Mitglied der Schulherrenkammer als Nachfolger von Abbé Niklaus Kessler;

genehmigt den Beitritt der Gemeinden Matran, Avry und Neyruz zur Interkommunalen Feuerwehrkonferenz Grossfreiburg;

bewilligt das neue Reglement über das kommunale Bürgerrecht infolge der Revision der eidgenössischen und kantonalen Gesetzsgrundlagen und leitet es an die Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft zur Vorprüfung weiter;

ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der nächsten Volksabstimmung vom 10. Februar 2019 eingereicht wurden;

verabschiedet das neue Gemeinderereglement über die ausserschulische Betreuung;

bewilligt die Änderung der Richtlinien für die ausserschulische Betreuung ab Beginn des Schuljahrs 2019-2020;

setzt das Datum des Inkrafttretens des Reglements und der Einschätzungstabelle über die Beteiligung der Gemeinde an den schulärztlichen Behandlungen auf den 1. August 2018 fest;

bewilligt die Themenbereiche und Strategieachsen sowie die Zusammensetzung der Konsultativkommission für nachhaltige Entwicklung;

genehmigt verschiedene Verkehrsberuhigungsmassnahmen im Gambach-Quartier;

nimmt die Revision der sozialen Mietzinsrichtlinien ab 1. Januar 2019 zur Kenntnis.

Lundi 18 février (mardi 19 février:
séance de relevée) 19h 30Salle du Grand Conseil, place de l'Hôtel-de-Ville 2
L'ordre du jour sera consultable dès février sur
www.ville-fribourg.ch/conseil-general

Conseil général

Qui dit dernière séance de l'année, dit examen du budget. Le Conseil général a donc du pain sur la planche pour sa séance des 18 et 19 décembre 2018. En préambule, il élit **Jean-Luc Dreyer** (PDC/VL) à la Commission de fusion en remplacement de **Simon Murith** (PDC/VL).

Un budget prudent mais bénéficiaire

Le Conseil communal présente un budget 2019 bénéficiaire, avec un excédent de produits de Fr. 493471.85 après des réserves et provisions volontaires à hauteur de 7 millions. Une hausse des recettes fiscales des personnes morales, bien que budgétée avec précaution, devrait permettre cette situation confortable. La Commission financière (Cofin), par sa Présidente **Lise-Marie Graden** (PS), constate « avec plaisir que

Séance des 18 et 19 décembre 2018

ce budget met en œuvre plusieurs projets du programme de législature par des actions qui seront visibles ». Elle « souligne les efforts de rationalisation » qui mèneront à des économies, à court ou long terme.

Un bénéfice sur le dos des contribuables

Les groupes PLR, PDC/VL et UDC montrent toutefois leur mécontentement face à ce budget bénéficiaire, le quatrième de suite. Ils fustigent la hausse d'impôts introduite en 2014 et demandent une baisse. Par ailleurs, le groupe PDC/VL ne veut pas cautionner la politique de « l'arrosoir », mise en place par la « majorité dépensière ». Il en veut pour preuve la décision de rendre gratuits les devoirs surveillés, les contrôles dentaires et l'abonnement des transports publics pour tous

les enfants, y compris ceux dont la famille pourrait se permettre la dépense. **David Krienbühl** (PLR) soutient que ce taux d'imposition péjore fortement l'attractivité de la ville. Pour **Pierre Marchioni** (UDC), « la Commune veut trop et trop vite » ; c'est pourquoi le groupe s'opposera aux investissements qu'il ne considère pas comme « urgents ».

Se donner les moyens de ses ambitions

Le ton est différent de l'autre côté de la salle. **Maurice Page** (CG-PCS) ne juge pas excessive la hausse d'impôts : grâce à ce budget, la Ville peut allouer plus de prestations en faveur de la population. Il s'inquiète toutefois de l'augmentation de la dette mais se rassure par la qualité de sa gestion intelligente et proactive par le Conseil communal. Pour

Corinne Margalhan-Ferrat (PS), ce budget montre que le Conseil communal veut mettre en œuvre des projets phares de la législature, dans le contexte favorable actuel. Certaines rubriques font néanmoins l'objet de discussions. Lors de l'examen de détail, le montant de Fr. 2825000.– attribué à quatre projets autour du silo de blueFACTORY, pour la rénovation et l'animation des espaces de celui-ci, est disputé. L'UDC veut le biffer car il ne représente pas une dépense prioritaire. **Mario Parpan** (CG-PCS) souhaite, pour sa part, le raboter de Fr. 200000.– au profit des activités scolaires et **Claudio Rugo** (Parti des artistes) veut y soustraire Fr. 20000.– pour étoffer la rubrique des actions d'entraide. Le vote balaie ces trois amendements, confirmant la décision du Conseil communal.

Generalrat

Sitzung vom 18. und 19. Dezember 2018

Wer letzte Sitzung des Jahres sagt, sagt Prüfung des Voranschlags. Der Generalrat hat also alle Hände voll zu tun in seiner Sitzung vom 18. und 19. Dezember 2018. Zu Beginn wählt er **Jean-Luc Dreyer** (CVP/GL) als Nachfolger von **Simon Murith** (CVP/GL) in die Fusionskommission.

Ein vorsichtiger, doch positiver Voranschlag

Der Gemeinderat legt einen positiven Voranschlag 2019 vor mit einem Einnahmenüberschuss von Fr. 493471.85 nach freiwilligen Reserven und Rückstellungen in Höhe von 7 Millionen. Eine vorsichtig veranschlagte Zunahme der Steuereinnahmen von juristischen Personen dürfte diese komfortable Situation ermöglichen.

Vertreten durch ihre Präsidentin **Lise-Marie Graden** (SP) stellt die Finanzkommission (Fiko) « mit Ver-

gnügen » fest, « dass dieser Voranschlag mehrere Projekte des Legislaturprogramms in sichtbare Aktionen umsetzt ». Sie « hebt die Rationalisierungsmassnahmen hervor », die zu kurz- oder langfristigen Einsparungen führen.

Ein Überschuss auf dem Rücken der Steuerzahler

Die Fraktionen von FDP, CVP/GL und SVP äussern allerdings ihre Unzufriedenheit angesichts dieses positiven Budgets, des vierten in Folge. Sie prangern die 2014 eingeführte Steuererhöhung an und fordern eine Steuersenkung. Zudem will die CVP/GL-Fraktion diese von der « ausgabefreudigen Mehrheit » beschlossene « Giesskannen-Politik » nicht unterstützen. Als Beweis nennt sie den Beschluss der Einführung kostenloser überwachter Aufgaben, Zahnkontrollen und Busabos für alle Kinder, selbst solche, deren

Familien sich diese Ausgaben leisten könnten. Für **David Krienbühl** (FDP) verschlechtert die jetzige Steuerquote die Attraktivität der Stadt. Laut **Pierre Marchioni** (SVP) « will die Gemeinde zu viel und zu rasch » ; deshalb lehnt die Fraktion Investitionen ab, die sie nicht für « dringlich » hält.

Sich die Mittel für seine Ambitionen geben

Auf der gegenüberliegenden Seite des Saals klingt es ganz anders. **Maurice Page** (ML-CSP) hält die Steuererhöhung nicht für übermässig ; dank dieses Voranschlags kann die Stadt mehr Dienstleistungen für die Bevölkerung erbringen. Er ist allerdings besorgt über die Erhöhung der Schulden, zeigt sich jedoch beruhigt angesichts der Qualität der klugen und proaktiven diesbezüglichen Verwaltung durch den Gemeinderat. Für **Corinne Margalhan-Ferrat** (SP)

beweist dieser Voranschlag, dass der Gemeinderat im gegenwärtigen günstigen Kontext Hauptprojekte der Legislatur umsetzen will.

Bestimmte Rubriken geben dennoch Anlass zu Diskussionen. Bei der Detailberatung wird der Betrag von Fr. 2825000.– für vier Projekte im Zusammenhang mit dem Silo von blueFACTORY für die Renovierung und das Veranstaltungsprogramm der Siloräume in Frage gestellt. Die SVP will den Betrag streichen, da es sich nicht um eine dringliche Ausgabe handelt. **Mario Parpan** (ML-CSP) möchte ihn dagegen um Fr. 200000.– zugunsten von Schulaktivitäten kürzen, und **Claudio Rugo** (Künstlerpartei) will davon Fr. 20000.– abzweigen, um den Betrag der Rubrik Hilfsaktionen zu erhöhen. In der Abstimmung werden diese drei Änderungsanträge abgelehnt ; der Beschluss des Gemeinderats wird somit bestätigt

Montag 18. Februar (Dienstag 19. Februar:
Fortsetzung) 19.30 Uhr

Grossratssaal, Rathausplatz 2
Traktandenliste verfügbar ab Februar unter
www.stadt-freiburg.ch/generalrat

La gratuité des transports publics pour les élèves validée

La gratuité des transports publics pour tous les élèves des écoles de la Ville en cours de scolarité obligatoire, décidée par le Conseil général en mai 2018, est un autre sujet « sensible ». Un montant de Fr. 1 100 000.– est inscrit au budget du Service des Ecoles pour couvrir cette dépense.

Claude Richard (PDC/VL) soutient que cette mesure de la gauche « vient en aide aux Transports publics fribourgeois (TPF) et pas aux familles » car elle n'a pas été précédée d'une analyse des coûts ni de discussions avec les TPF. **Eleonora Schneuwly-Aschwanden** (PLR) y voit un « abus irréfléchi de la politique ». **Marine Jordan** (PS), pour sa part, est convaincue de l'aspect innovant de cette décision. Bien que peu convaincu par l'efficacité de la

mesure pour les élèves à l'école primaire, **M. Page** remarque toutefois que cette décision a été prise de manière légale, que le recours a été rejeté par la Préfecture et qu'un référendum n'a pas été lancé. Le CG-PCS ne s'oppose pas à cette dépense. Au vote, ce montant reste inchangé dans le budget 2019.

Trop d'investissements devenus urgents

L'assemblée se penche ensuite sur les 58 investissements qu'elle a à autoriser. La Cofin ne remet pas en question leur nécessité. **Charles de Reyff** (PDC/VL), au nom de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures regrette cependant que certains soient devenus urgents car repoussés durant les législatures précédentes. **C. Margalhan-Ferrat** partage cet

avis et soutient que bien que nombreux, ces investissements sont supportables dans le contexte actuel. **B. Altermatt** (PDC/VL) s'inquiète pour sa part de la hausse de la dette mais sait les finances communales en bonnes mains. Parmi les investissements, le changement du tapis synthétique des terrains de foot du stade Saint-Léonard fait réagir. Les groupes s'interrogent sur le matériau utilisé et sur la rénovation future du stade, devenu vétuste. **Pierre-Olivier Nobs**, Conseiller communal en charge des Sports, explique que les terrains synthétiques sont propriété de la Ville mais que le stade appartient à l'Université. Même si la Ville siège dans la Commission du stade, elle y est minoritaire. Le budget 2017 prévoyait déjà un montant pour rénover le stade mais cette somme s'est

avérée insuffisante. Il assure également que le montant pour le synthétique ne sera libéré que lorsqu'il aura des garanties d'un procédé de recyclage durable et exemplaire. Quant au stade, un rapport montrant les travaux à accomplir vient d'être parachevé. Un montant sera ainsi intégré au prochain plan financier.

Le budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Fribourg est accepté par 39 voix pour et 28 abstentions et celui des investissements par 52 voix pour et 15 abstentions.

L'assemblée prend également acte du Plan financier 2019-2023.

Le Message et le PV de la séance sont à lire sur www.ville-fribourg.ch/conseil-general

Gratis-Busabos für die Schulkinder gutgeheissen

Die kostenlosen Busabonnements für alle Kinder der städtischen Schulen während der obligatorischen Schulzeit, die der Generalrat im Mai 2018 beschlossen hatte, ist ein weiteres « sensibles » Sujet. Um diese Ausgabe zu decken, ist im Voranschlag des Schulamts ein Betrag von Fr. 1 100 000.– vorgesehen. Wie **Claude Richard** (CVP/GL) erklärt, kommt diese Massnahme der Linken « den Freiburgischen Verkehrsbetrieben (TPF) und nicht den Familien » zugute, zumal keine Kostenanalyse vorgenommen wurde und keine Gespräche mit den TPF stattfanden. **Eleonora Schneuwly-Aschwanden** (FDP) sieht hier einen « unüberlegten Missbrauch der Politik ». Dagegen ist **Marine Jordan** (SP) vom innovativen Charakter dieses Beschlusses überzeugt. Obwohl **Maurice Page** von der Wirksamkeit

dieser Massnahme für die Primarschulkinder kaum überzeugt ist, hält er fest, dass der Beschluss auf legale Weise zustande kam, dass das Oberamt die Beschwerde abgewiesen hat, und dass kein Referendum ergriffen wurde. Die ML-CSP-Fraktion stellt sich nicht gegen diese Ausgabe. In der Abstimmung bleibt der Betrag unverändert im Voranschlag 2019 stehen.

Zu viele dringlich gewordene Investitionen

Anschliessend befasst sich die Versammlung mit den 58 Investitionen, die es zu bewilligen gilt. Die Fiko stellt deren Notwendigkeit nicht in Frage. Im Namen der Bau- und Infrastrukturkommission bedauert allerdings **Charles de Reyff** (CVP/GL), dass einige Investitionen zu dringlichen wurden, weil man sie in den vorhergehenden Legislaturen zurückgestellt hatte. **Corinne Margalhan-**

Ferrat teilt diese Ansicht, weist aber darauf hin, dass diese Investitionen zwar hoch an der Zahl, doch im gegenwärtigen Kontext tragbar sind. **Bernhard Altermatt** (CVP/GL) zeigt sich besorgt über die Höhe der Verschuldung, sieht aber die Gemeindefinanzen in guten Händen. Unter den Investitionen ruft die Auswechslung des Kunstrasens der Fussballfelder des Stadions St. Leonhard Reaktionen hervor. Die Fraktionen stellen sich Fragen über das verwendete Material und über die zukünftige Renovierung des überalterten Stadions. Wie Gemeinderat und Sportdirektor **Pierre-Olivier Nobs** erläutert, sind die Kunstrasenfelder im Besitz der Stadt, während das Stadion der Universität gehört. Zwar hat die Stadt Einsitz in der Stadionkommission, doch ist sie in der Minderheit. Der Voranschlag 2017 hatte bereits einen Betrag für die Stadionrenovierung vorgesehen, der sich

jedoch als ungenügend erwies. Der Betrag für den Kunstrasen, so versichert der Sportdirektor, wird erst freigegeben, wenn es ausreichend Garantien für ein dauerhaftes und mustergültiges Recyclingverfahren gebe. Was das Stadion betrifft, wurde soeben ein Bericht über die auszuführenden Arbeiten fertiggestellt. Der nächste Finanzplan werde einen entsprechenden Betrag enthalten.

Das Betriebsbudget 2019 der Stadt Freiburg wird mit 39 Ja-Stimmen bei 28 Enthaltungen, das Investitionsbudget mit 52 Ja-Stimmen bei 15 Enthaltungen genehmigt.

Die Versammlung nimmt überdies den Finanzplan 2019–2023 zur Kenntnis.

Die Botschaft und das Sitzungsprotokoll sind abrufbar auf www.stadt-freiburg.ch/generalrat



Carte postale
en hommage
aux mobilisés
de 14-18.
Collection AVF.

Fribourg pendant la Première Guerre mondiale

LA PAIX RETROUVÉE... POUR VINGT ANS!

Suite à l'Armistice du 11 novembre 1918 et au traité de paix signé le 25 juin 1919, l'Europe occidentale, sortie exsangue du conflit mondial, peut espérer des temps meilleurs. 70 000 soldats étrangers ont séjourné en Suisse de 1916 à 1918. Le Traité de Versailles redessine la carte du monde et notre époque en porte encore les traces. A Fribourg, comme en Suisse, il faudra encore attendre plusieurs années pour sortir du marasme.

Les multiples actions humanitaires menées par la Suisse pendant la Première Guerre mondiale ont consolidé et pérennisé l'image de sa neutralité. A Fribourg, l'Office d'expédition de vivres et vêtements aux prisonniers de guerre se situait à la rue Saint-Pierre 16. L'humanitaire se mêle ici aux intérêts politiques et stratégiques car fortement conditionné par la francophilie de la presse romande et des élites locales. Le 1^{er} juin 1918, le Conseil communal reçoit officiellement à l'Hôtel de Ville Paul Eugène Dutasta (1873-1925), nouvel ambassadeur de France à Berne. La réception se déroule « dans la salle du Conseil, décorée de verdure et d'une gerbe de fleurs aux couleurs françaises. D'aimables paroles ont été échangées entre M. le Syndic [Ernest (de) Weck] et M. l'ambassadeur, le premier rappelant les vieux liens de sympathie unissant Fribourg à la France, le second remerciant la Municipalité et la population de Fribourg de tout ce qu'elles ont fait pour les internés et les grands blessés français et alliés. Après quelques minutes d'entretien empreint de la plus grande cordialité, M. l'ambassadeur et sa suite ont pris congé, accompagnés jusqu'au perron de l'Hôtel de

Ville par les membres du Conseil. »¹ Loin d'être des déserteurs ou des prisonniers évadés, les internés sont essentiellement des prisonniers de guerre français et allemands gravement blessés ou atteints durablement dans leur santé, transférés en Suisse pour y être soignés et hébergés jusqu'à la fin des hostilités, conformément aux accords conclus entre Paris et Berlin au début de l'année 1916.

Soirée d'adieux pour les internés militaires

Le 11 juin 1918, Raymond de Boccard (1844-1923), président du Comité de réception des rapatriés, informe le Conseil communal de son souhait d'organiser sous les ormeaux « une petite fête », à l'occasion du départ prochain d'un contingent de soldats internés alliés français, belges et anglais. « Le Comité des rapatriés désire qu'ils rentrent tous dans leur patrie avec un bon souvenir de Fribourg, et ne veut point les laisser partir sans leur offrir une modeste fête et la coupe du départ. Nous pensons réunir le mercredi 19 juin courant tous ceux dont la sympathie va à tous les malheureux de la guerre. La musique de Landwehr jouera sous les arbres, le Comité offrira quelques verres de bière, et les jeunes filles

orneront la boutonnière de ceux qui nous quittent. » Le Conseil offre 25 bouteilles de vin de l'Hôpital des Bourgeois² en l'honneur « de ceux qui furent nos hôtes pendant deux années ».³

Départ définitif

Répondant à l'invitation de la Société française, le Conseil participe le samedi 23 novembre à 10 heures au Te Deum « célébré à Saint-Nicolas par la colonie française à l'occasion de l'Armistice », après avoir pris part, la veille, à une « réception d'adieux au Foyer Français (Hôtel Terminus) ». ⁴ Le 26 novembre, il est décidé que les internés alliés français, belges et britanniques, « devant quitter Fribourg dans le courant de la semaine prochaine, la commune s'entendra avec l'Etat pour organiser une petite fête d'adieux en leur honneur ». ⁵ Le journal *L'Indépendant* n° 138, du samedi 30 novembre, relate qu'« au moment de quitter la Suisse, les internés belges se font un devoir et une joie de présenter aux autorités et au peuple de Fribourg l'expression de leur plus vive reconnaissance. Dans la détresse et l'angoisse, ils ont trouvé auprès d'eux réconfort et sympathie; et lorsque l'heure de la victoire a sonné, ils ont

senti vibrer l'âme de Fribourg à l'unisson de l'âme belge. Le souvenir du peuple fribourgeois ne s'effacera jamais de leur mémoire; et ils auront à cœur d'apprendre à leurs compatriotes tout le dévouement, toute la grandeur d'âme qu'ils ont trouvée chez leurs amis et protecteurs fribourgeois. Dieu protège la République et la Ville de Fribourg! » Le 28 novembre, le Conseil s'adresse au Commandant de Lauzon, président de l'Internement français à Bulle: « Nous vous remercions de votre lettre du 27 courant, nous informant officiellement du retour définitif en France des prisonniers de guerre de ce pays internés dans la région de Fribourg, ainsi que des sentiments de reconnaissance à la Suisse et à notre population fribourgeoise que vous exprimez au nom de vos compatriotes pour la cordiale et sympathique hospitalité qu'ils ont rencontrés chez nous. Croyez, M. le Commandant que, de notre côté et tout spécialement dans la ville de Fribourg, nous garderons un très agréable souvenir des internés français que le malheur de la captivité a conduits en Suisse et que la victoire des armées alliées nous reprend. Avec eux, nous saluons le triomphe de la noble cause du droit

et de la liberté dont ils ont été les vaillants champions et nous leur souhaitons un heureux retour dans leurs foyers. Nous aurions aimé le leur dire à Fribourg dans une manifestation publique que nous avions l'intention d'organiser ; mais le départ précipité des internés de Fribourg, que l'on annonce pour après-demain [30 novembre] à 7 heures du matin, nous empêche malheureusement de mettre à exécution notre projet. Il ne nous reste donc qu'à vous prier d'être notre interprète et de la population toute entière de Fribourg auprès de vos compatriotes pour leur dire combien nous sommes sensibles à leurs sentiments de gratitude et les assurer d'autre part du souvenir durable que nous garderons de leur séjour en notre ville.»⁶

La Fête de la paix

Le 10 juin 1919, « le Conseil d'Etat ayant décidé de ne pas se faire représenter officiellement à la Fête de la paix, le Conseil communal se demande s'il doit s'abstenir également. Il écrira une lettre au Comité d'initiative dans laquelle il lui fera observer qu'il serait peut-être opportun de renvoyer cette fête à plus tard, une fois définitivement fixé sur le sort économique de la Suisse, le Traité de Versailles ne donnant aucune solution à cette question d'une importance capitale pour notre pays. En ce qui concerne l'érection de l'arbre de la paix, il transmettra au Comité les doutes formulés par l'inspecteur forestier sur la réussite de cette plantation, si elle doit se faire à cette saison en pleine sève et par les grandes chaleurs. M. le vice-président [Henri Bettin] assistera à la séance du Comité, convoqué pour demain soir.»⁷ Une séance extraordinaire est arrêtée au 13 juin, pour répondre au « Comité d'organisation de la Fête de la paix », présidé par Bernard [de] Weck, qui « n'a pas dissimulé son mécontentement de l'attitude par trop réserviste de cette autorité à l'égard de la manifestation projetée. On a reproché vive-

ment au Conseil communal de se laisser influencer par le Conseil d'Etat qui a répondu verbalement qu'il ne se ferait pas représenter officiellement aux fêtes de la paix et dont les membres ont pris l'engagement individuel de s'abstenir de prendre une part quelconque à ces manifestations. On a même insinué que le Conseil communal se laissait inspirer en la circonstance par certains professeurs universitaires nettement hostiles à la Fête de la paix. M. Bettin a protesté contre ces critiques aussi violentes qu'injustes. Le Conseil communal s'est borné à émettre dans sa lettre du 11 juin quelques considérations sur l'opportunité de fêter la paix en Suisse et la signature du Traité de Versailles, sans vouloir le moins du monde imposer sa volonté au Comité d'organisation. Celui-ci a fini par déclarer que si l'autorité communale refusait de se faire représenter officiellement aux manifestations projetées, celles-ci auraient lieu quand même. Mais le Comité insiste pour que le Conseil communal, qui doit refléter les sentiments de la grande majorité de la population de la ville, prenne part aux fêtes de la paix et charge l'un de ses membres de prononcer le discours patriotique sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Le Comité demande une réponse à bref délai, afin de savoir à quoi s'en tenir.» Finalement, décision est prise, notamment, « d'assister officiellement, avec huissier, au service religieux de Saint-Nicolas, en mémoire des soldats suisses décédés au cours de 1914-1918 et au cortège de l'après-midi » et « d'organiser la fête vénitienne du soir au square des Places ».⁸ Lors de cette « manifestation patriotique », le vendredi 27 juin, le discours de circonstance est prononcé par le Dr Auguste Schorderet, du haut du perron de la Maison d'Alt, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.⁹ Le 7 juillet, le Conseil « accepte l'invitation de la Société française au Te Deum et au banquet qu'elle organise le dimanche 13 juillet, à l'occasion de la Fête nationale française ».¹⁰

Retour à la normale...

...ou presque, car plus rien ne sera comme avant. Le 6 mai 1919 : « Pour donner suite à un vœu exprimé au Conseil général, le Conseil autorise la direction de Police à utiliser dorénavant un corbillard en lieu et place du petit char à bras pour le transport des personnes décédées à la morgue de l'Hôpital. »¹¹ Le 19 août, « en réponse à une demande de la Société de développement de Fribourg, le Conseil lui fera savoir qu'il renonce, pour le moment, à l'aménagement d'une place d'atterrissage pour avions sur le territoire de la commune, le service postal aérien ayant été supprimé par la Confédération depuis le rétablissement des trains directs. »¹² Le 7 octobre suivant, il est question du « projet de transformation du Grand-Pont suspendu en pont rigide préconisé par l'Association pour la défense des intérêts du Vieux Fribourg et la députation unanime de la Singine ». ¹³ Le 10 décembre : « M. le directeur de Police signale que, malgré l'interdiction de la vente des verges à l'occasion de la foire de Saint-Nicolas, il n'a été tenu aucun compte de cette défense et que des actes de véritables sauvageries ont donné lieu à des plaintes. Les agents, absolument débordés, ont néanmoins arrêté quelques perturbateurs. Les étudiants de l'Université et principalement du Technicum ayant été spécialement remarqués à cette occasion, le bureau signalera la chose à la Direction du Technicum afin qu'elle rappelle à l'ordre ses élèves. » Celle-ci inflige un blâme général à ses étudiants et s'engage à prendre des mesures, afin d'éviter à l'avenir « l'emploi abusif des verges à la foire de la Saint-Nicolas ». ¹⁴

Et la vie continue et trouve toujours son chemin

Une irrésistible envie de vivre imprègne la société que tentent d'endiguer les moralisateurs de tout poil, la Police étant chargée « de surveiller d'une façon discrète les trop nombreux cours de danse et

jeux de lotos » en ville de Fribourg. « Le Conseil décide de mettre à l'étude la question de la perception d'une finance communale frappant les danses et lotos dans les établissements publics, seul moyen qui paraît propre à restreindre ces sortes d'amusements publics. Quant à la soirée finale du cours de danses modernes des Charmettes qui, suivant les renseignements obtenus, ne sera pas autre chose qu'un grand bal fort dispendieux, avec invitations multiples, le Conseil décide de signaler la chose à la Préfecture afin qu'elle prenne les mesures de répression nécessaires. »¹⁵ Tandis que la fin de la Grande Guerre se profile à l'horizon, le 29 octobre 1918, « M. le Directeur de Police signale le fait que le passage des grands escaliers Neuveville – Saint-Pierre constitue le soir un lieu de rendez-vous pour les couples amoureux et qu'il s'y passe même des actes contraires aux bonnes mœurs. Dans ces conditions, il propose de fermer ces escaliers au public, à partir de 9 heures du soir jusqu'au matin, au moyen de solides portes fermant à clé, placées aux deux extrémités du passage. » Gageons que les tourtereaux trouvèrent alors d'autres montées en ville menant au 7^e ciel!¹⁶

Alain-Jacques TORNARE

1. AVF, Protocole du Conseil communal, 1918, fol. 146-147.
2. AVF, Ibid., fol. 151-152.
3. AVF, Chemises du Conseil communal. Pièces diverses 1918. 2. Enveloppe n° 24, séance du 11 juin 1918.
4. AVF, Protocole du Conseil communal, 1918, fol. 279-280.
5. AVF, Ibid., fol. 282.
6. AVF, Conseil communal. Copies de lettres 26.6.1918-14.6.1919, fol. 216-217. Protocole du Conseil communal, 1918, fol. 283-284.
7. AVF, Protocole du Conseil communal, 1919, fol. 129.
8. AVF, Ibid., fol. 132-132.
9. AVF, Ibid., fol. 143.
10. AVF, Ibid., fol. 157.
11. AVF, Ibid., fol. 102.
12. AVF, Ibid., fol. 205.
13. AVF, Ibid., fol. 246.
14. AVF, Ibid., fol. 315-316, 325.
15. AVF, Ibid., fol. 269 et 297.
16. AVF, Ibid., 1918, fol. 262.

A la Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 1^{er} étage
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire
Lundi, mardi et vendredi: 14h - 18h
Mercredi: 10h - 18h
Jeudi: 14h - 20h
Samedi: 9h - 12h

Publications régionales



Cancer et crie l'enfer! Editions Jet d'encre **Isabelle Galley**

Ce soir, je ne suis pas bien. J'ai peur de mes prochains examens. Ce soir, je suis triste. Maudit crabe qui s'est installé! La Fribourgeoise Isabelle Galley met en texte et en dessins les violentes émotions qui la traversent depuis qu'elle est atteinte d'un cancer. Par le pouvoir des mots, cette mère de quatre enfants donne courage et espoir à ses proches et à d'autres malades.



Fri Editions Faim de Siècle **Nicolas Perrin**

Ce petit volume noir est un annuaire absurde des très nombreuses entreprises ou associations de la région qui ont eu le même coup de génie: s'appeler fri-quelque-chose. Nicolas Perrin et Vincent Gumy s'en s'amusent, entourés de Frédéric Aeby, Tatjana Erard, Charly Veuthey et Julien Vuilleumier.

Jamais contents! Souvenirs amusés d'un médiateur de la RTS **Emmanuel Schmutz**

Il arrive que le contenu d'une émission fasse l'objet d'une réclamation ou d'une plainte. Un médiateur entre alors en jeu, comme l'auteur qui évoque ici avec humour et force citations les coulisses de ces négociations. Récemment disparu, Emmanuel Schmutz fut adjoint de direction à la BCU-Fribourg et spécialiste du domaine des médias, de la photographie, du cinéma et du patrimoine audiovisuel.

Rendez-vous à la Bibliothèque

Né pour lire

Samedi 9 février de 9h à 10h30. Rencontre ludique autour des livres pour les tout-petits et leurs parents. En collaboration avec l'Education Familiale de Fribourg.

Contes pour les enfants avec Caroline

Vendredi 15 février à 16h30, dès 4 ans. Entrée libre. Prochaines dates: 15 mars et 12 avril.

Table ronde: L'écriture de Frédéric Dard

Samedi 16 février de 14h à 15h30 à la salle Rossier. Rencontre organisée dans le cadre du Salon du livre romand.

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Spitalstrasse 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 9 bis 12 Uhr

Statistische Angaben zum Jahr 2018

2018 wurden in der Deutschen Bibliothek rund 55 000 Ausleihen getätigt. Dies entspricht einer leichten Zunahme zum Vorjahr. Entgegen dem allgemeinen Trend sind die Ausleihzahlen bei den Sachbüchern (für Kinder) am meisten gestiegen. Rückläufig ist die Nachfrage nach Hörbüchern. Die Ausleihen von E-Medien ist weiterhin steigend. Detailliertere Zahlen und weitere Informationen zum verflossenen Jahr können Sie im Jahresbericht nachlesen, der ab ca. Mitte Februar gedruckt und auf der Homepage vorliegen wird.

Im Februar finden folgende Anlässe statt:

Märchenstunde für Kinder von 4–8 Jahren

Freitag, 1.2.2019, 16.30–17.15 Uhr und Freitag, 22.2.2019, 16.30–17.15 Uhr

Buchstart für Kleinkinder mit Eltern/Grosseltern

Samstag, 23.2.2019, ab 9–10.30 Uhr

Buchstart fördert den Spracherwerb der Kleinsten. Die Familienbegleitung freut sich auf den Besuch von Eltern mit ihren Kleinkindern. Gemeinsam werden Bücher entdeckt und Geschichten erzählt.

Neues Lesefutter für Kinder:

Gerhardt, Sven, Bd. 1–3. – cbj-Verlag

Die Heuhaufen-Halunken

Eine freche und witzige Bandengeschichte für Jungs und Mädchen.

Flessner, Schilling, Lohr, Bd. 1–4. – Tessloff Verlag

Der kleine Major Tom

Kurze, spannende Geschichten – farbig illustriert – mit dem Raumfahrer Major Tom. Im Anhang findet sich Sachwissen über den Weltraum

Welk, Sarah, Bd. 1–3. – ars edition

Ziemlich beste Schwestern

Lustig geschriebene, in grosser Schrift gedruckte, farbig illustrierte Geschichten für Kinder ab 6. Eignet sich auch zum Vorlesen.

Kinsella, Sophie, Bd. 1–2. – cbj-Verlag

Mami Fee & ich

Kinderbuchdebüt der bekannten Autorin. In kurzen Episoden wird der fantastische Alltag der 7-jährigen Ella und ihrer aussergewöhnlichen Familie lustig und unterhaltsam wiedergegeben.

www.ville-fribourg.ch/bibliotheque

Prolongez la durée de prêt, réservez un document,
consultez le catalogue en ligne

www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Für Verlängerungen und Reservationen,
konsultieren Sie unseren Online-Katalog

Retour sur les **40 ans** de la Bibliothèque

FÊTE

Le 14 décembre, la Bibliothèque de la Ville a fêté ses 40 ans avec une soirée festive réunissant plus de 80 personnes de tout âge. La Deutsche Bibliothek et la Ludothèque étaient associées à cette « Jubilothèque ».



Martin Schick a emmené le public dans une « explorathèque » © Ville de Fribourg/V.B.

Boule à facettes, DJ, visites futuriste ou historique, jeux participatifs ou linguistiques, animation contée : il y en avait pour tous les goûts lors de l'anniversaire de la Bibliothèque de la Ville. La bibliothèque est un lieu dédié à la lecture, certes, mais pas uniquement. Se voulant « multithèque » à l'occasion de ce jubilé, l'Hôpital des Bourgeois a réuni toutes les formes de « thèque ». Les festivités ont débuté en fin d'après-midi avec la « fabulothèque » : des contes et des jeux proposés aux enfants par la Bibliothèque de la Ville et la Ludothèque. L'artiste performeur Martin Schick a parcouru le site lors d'une « explorathèque », en exposant sa vision idéale d'une bibliothèque du futur et des pratiques alternatives de la lecture.

Cette visite a été ponctuée par plusieurs animations, dont un conte

tout public de Caroline Equey, de la Bibliothèque de la Ville, racontant le mythe de la construction de la fontaine de la Samaritaine en Basse-Ville de Fribourg. Marianne Plancherel, de la Ludothèque, a su rassembler les visiteurs autour d'un jeu collaboratif, alors que la Deutsche Bibliothek, sous la houlette de Margrit Perler, a joué avec le bilinguisme et a accueilli l'apéritif et la discothèque. Anita Petrovski, historienne de l'art auprès des Archives de la Ville, a fait découvrir le passé de l'Hôpital des Bourgeois en relatant en images l'incendie du bâtiment.

Plus de 100 000 prêts en 2018

Qu'est-ce qui a décidé la création de cette Bibliothèque communale il y a quatre décennies ? En 1978, l'administration communale reprend la gestion d'une bibliothèque publique francophone, suite à la fermeture

de l'antenne fribourgeoise de la Bibliothèque pour tous, aujourd'hui Bibliomedia Suisse, à la rue Jean-Grimoux. Entre 1978 et 1988, celle que l'on dénomme depuis la Bibliothèque de la Ville était installée à la rue Joseph-Piller (à l'époque l'avenue de Rome), à côté de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Puis elle emménage à l'Hôpital des Bourgeois. La même année, la Deutsche Bibliothek quitte l'Ecole Libre Publique et s'établit à son tour à l'Hôpital des Bourgeois.

En 40 ans, la Bibliothèque s'est développée : en 2018, elle a dépassé pour la première fois de son histoire le cap des 100 000 prêts en une année. Elle compte à présent 3000 abonnés. Dans les faits, il y a bien plus de lecteurs : une famille ou une classe se partage souvent un abonnement. 55% des prêts sont destinés à des adultes, des appren-

tis ou des étudiants contre 45% à des enfants. Représentant 80% des prêts, les romans, BD et albums pour enfants sont les ouvrages les plus empruntés. La Bibliothèque s'adresse donc tout particulièrement aux enfants et aux familles et des réaménagements récents, dont fait partie l'espace Jeunesse réalisé par l'artiste Simon Charrière, ont réorganisé le lieu précisément pour ce public.

Un rapprochement des « thèques » prévu

La Deutsche Bibliothek et la Ludothèque s'inscrivent dans la même dynamique que la Bibliothèque de la Ville de Fribourg. Les trois institutions ont d'ores et déjà l'expérience de collaborations fructueuses et réussies, notamment lors des Lectures estivales/Sommerliche Leseplausch ou de la Journée des familles lors du week-end de la Saint-Nicolas. Dans leur budget 2019, les autorités de la Ville de Fribourg ont prévu un montant pour promouvoir ce rapprochement et lier encore plus étroitement bilinguisme, lecture et jeu.

Mit der Bibliothek de la Ville de Fribourg teilen die Deutsche Bibliothek und die Ludothèque dieselbe Dynamik. Die drei Institutionen haben bereits mehrmals einträglich und erfolgreich zusammengearbeitet, zum Beispiel anlässlich des Sommerlichen Leseplausches oder des Familientags im Rahmen des Nikolaus-Wochenendes. Im Voranschlag 2019 haben die Behörden der Stadt Freiburg einen Betrag für die Förderung dieser Annäherung und die noch engere Verknüpfung von Zweisprachigkeit, Lektüre und Spiel vorgesehen.

Ça va **luger** en l'Auge !

ACTIVITÉ D'HIVER

L'Association des intérêts du quartier de l'Auge construira une nouvelle fois une piste de luge, de la rue de la Samaritaine à la place du Petit-Saint-Jean, du 8 au 10 février. Petits et grands pourront la dévaler gratuitement autant de fois qu'ils le souhaitent.

Ceux qui ont déjà sué en montant la rue de la Samaritaine à pied se réjouiront de pouvoir la dévaler dans l'autre sens sur une luge grâce à l'Association des intérêts du quartier de l'Auge. Les adultes comme les enfants s'amuseront sur une piste de 180 m de longueur sur 3 m de largeur. Si ce n'est pas le Lauberhorn, les sensations seront au rendez-vous : la déclivité oscille entre 5 et 10% et le parcours est technique avec un virage serré à gérer. Des matelas placés en bord de piste aux endroits « critiques » éviteront les accidents. A l'arrivée sur la place du Petit-Saint-Jean, les lugeurs et les visiteurs pourront profiter des stands de boissons et de petite restauration. Vous avez une grande faim ou vous avez froid ? Les nombreux restaurants alentour vous offriront chaleur et réconfort culinaire.

L'or blanc de la Singine

120 m³ de neige seront nécessaires pour la piste. Elle proviendra cette année de la patinoire de Guin. Le chantier de la BCF-Arena ne permettait pas de s'approvisionner à Saint-Léonard pour des raisons logistiques. Une dizaine de transports achemineront l'or blanc de la Singine à l'Auge. La logistique du transport est assurée par les employés communaux de Fribourg et de Guin. Jean-Marie Pellaux, membre de l'organisation, explique qu'en termes de distance et d'écologie, Guin est la limite supérieure. « Si nous avions dû aller chercher la neige plus loin, nous aurions annulé la manifestation. » Quant à la construction de la piste, c'est une affaire de collaboration entre la Fondation Saint-Louis, les organisateurs et toute personne

qui souhaite mettre la main à la pâte le vendredi dès 8 h 30. « Un homme nous prête sa petite dameuse. Il était déjà venu l'année dernière. Enthousiasmé par l'ambiance, il revient même si on ne peut pas le payer beaucoup. » En effet, l'événement est gratuit. Les gens qui veulent le soutenir sont invités à profiter des stands de nourriture et de boissons.

Un Dragon à l'honneur

C'est la deuxième année que l'Association organise cette fête. Pourquoi ? Pour donner du plaisir, pour s'amuser, pour amener les gens en l'Auge. L'année dernière, l'ambiance était en feu : « Les enfants couraient au sommet de la piste en portant leur luge. Et pour faire porter une luge aux enfants à la montée, il faut normalement se lever tôt ! » raconte J.-M. Pellaux. En 2018, la piste portait le nom de Barry Brust, le fantasque gardien du HC Fribourg-Gottéron d'alors. Cette année, c'est la dernière recrue du club qui a cet honneur, le Français Charles Bertrand. « Un Parisien qui joue au hockey, ce n'est pas courant ! Comme il vient d'arriver, c'est une manière de l'intégrer dans la vie fribourgeoise. » S'élancera-t-il sur sa piste ? « L'année dernière, des Dragons étaient venus, mais pas Barry Brust. Apparemment, il était difficile de le sortir de son canapé ! » s'amuse J.-M. Pellaux.

Ve 8 février dès la fin de la mise en place, sa 9 février 10h-20h, di 10 février 10h-17h.
Rue de la Samaritaine et place du Petit-Saint-Jean. Prendre sa luge ou son bob. En cas de météo très défavorable, l'événement est annulé.

Les livres des **Romands** à l'honneur

LITTÉRATURE

Le Salon du livre romand se déroulera du 16 au 17 février à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Cela sera l'occasion de découvrir près de 200 auteurs romands dans le cadre intimiste de la BCU.

La cinquième édition de l'événement littéraire fribourgeois aura lieu du 16 au 17 février. Pour la deuxième année, il s'écrit à la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), tant l'ambiance du lieu a plu aux visiteurs et aux organisateurs. 36 exposants et 150 à 200 auteurs romands de genres différents présenteront leurs œuvres durant le week-end. Parmi eux l'historien Alain-Jacques Tomare (que vous avez l'habitude de lire dans nos colonnes), Amalita Hess, Debhume, Manuela Ackermann, Nathalie Jensen, Léon Gurtner ou encore l'ancien conseiller fédéral Didier Burkhalter. A quelques pas de la BCU, l'Arsen'alt constituera le second lieu fort du salon. Le public y savourera des lectures théâtrales ou musicales, des conférences, des causeries, des débats sur des ouvrages récents.

Hors des murs et San-Antonio

Pour cette cinquième édition, la littérature sort des murs. En plus de l'Arsen'alt, il sera question de livres en d'autres lieux de la ville : Equilibre accueillera l'ancien conseiller aux Etats tessinois Dick Marty qui parlera de son ouvrage *Une certaine idée de la justice*. Le Café du Belvédère verra le vernissage du premier livre de la comédienne fribourgeoise Joséphine de Weck. La salle Rossier de l'Hôpital des Bourgeois sera le théâtre d'une table ronde au sujet de l'œuvre de Frédéric Dard. Le père de San-Antonio sera d'ailleurs à l'honneur ce week-end. Les cinéphiles se rendront au cinéma Rex pour la projection de *Y a-t-il un Français dans la salle*, film de Jean-Pierre Mocky sur un scénario de F. Dard. Autre moment en lien avec l'ancien habitant de Bonnefontaine, le petit déjeuner littéraire au NH Hôtel se partagera avec Joséphine Dard, la fille de l'auteur. Dans un autre registre, ce n'est pas parce qu'on dévore les livres qu'on ne sait pas faire la fête : le Salon du livre romand le prouvera au Tunnel le samedi soir avec une soirée musicale placée autour du thème de La plus belle chanson du monde.

Avec les enfants

Voilà pour les grands. Les petits auront aussi voix au chapitre : des ateliers créatifs surveillés à la BCU les encourageront à s'exprimer à travers les bricolages. Ils pourront aussi se muer en détectives en suivant un jeu de piste dans la ville, inspiré des enquêtes de Maëlys et Lucien.

Tout le programme sur www.salondulivreromand.ch
Entrée : Fr. 5.-, gratuit pour les moins de 16 ans.

Entrez, c'est à nouveau ouvert!

NUITHONIE

La salle Mummenschanz du théâtre Nuithonie a réouvert ses portes le 19 janvier pour le plus grand bonheur des 32 785 spectateurs annuels de la Fondation Equilibre et Nuithonie et des compagnies professionnelles qui bénéficient d'excellentes conditions scéniques.

Les neuf mois de travaux de la salle Mummenschanz ont permis d'optimiser la qualité d'accueil et d'exploitation de cette salle de spectacle et, partant, de renforcer davantage la mission de Nuithonie comme centre de création scénique. En effet, en plus de l'assainissement, les travaux ont mené à l'abaissement de la scène de plain-pied, améliorant la visibilité pour le spectateur et rendant la salle plus adaptée à la création contemporaine. Une dizaine de créations y sont présentées chaque année à un public fribourgeois très curieux, fidélisé et en augmentation depuis 11 ans.

Nuithonie (1749 abonnés pour la saison 2017-2018) démontre son soutien aux artistes et à l'équipe de théâtre en se déplaçant dans des lieux parfois insolites pour découvrir les spectacles : du Cycle d'orientation de Jolimont à l'aula du Collège de Gambach, en passant par le Marly Innovation Center, il répond présent. Grâce à l'attachement fidélité du public, cette saison culturelle aura également permis de faire découvrir et de valoriser des lieux inhabituels.

Assainissement privilégié

Les travaux d'assainissement ont été réalisés dans les temps et le budget a été tenu. Le 8 novembre 2018, Coriolis Infrastructures - financée par ses communes-membres, Fribourg, Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot, Matran et Corminbœuf, ainsi que par le Casino barrière de Fribourg - a décidé d'octroyer un montant de Fr. 620 000.- pour l'assainissement de la salle Mummenschanz, dont le coût total se monte à Fr. 895 000.-.



© Francesco Ragusa

Soutien et mobilité du public

Pour rappel, en septembre 2017, la salle Mummenschanz est fermée pour des raisons de sécurité liées à la structure porteuse, conçue initialement pour durer le temps d'Expo.02. Les spectacles qui y étaient programmés pour la saison 2017-2018 sont déplacés, reportés ou annulés. Le public de la Fondation Equilibre et

Allez **viens** au Liban, chéri/e

WEEK-END CULTUREL

Le Nouveau Monde, en collaboration avec le Café de l'Ancienne Gare, organise un week-end culturel libanais du 1^{er} au 3 février. Une occasion de voyager écolo et pas cher.

Yalla, habbi, ces mots de la langue arabe résonneront sur l'esplanade de l'Ancienne Gare en février. Le premier, signifiant « allez », et le second « chéri/e » sont les mots préférés des Libanaises et Libanais. Pourquoi le Liban ? C'est grâce à la responsable de la communication du Nouveau Monde, Rana Bassil, Libanaise installée sur les bords de la Sarine depuis dix ans. Celle-ci avait envie de montrer que ce pays bouge et n'est pas qu'une terre « coincée » dans un contexte géopolitique compliqué car entourée de la Syrie, d'Israël et de la mer Méditerranée. C'est aussi une occasion de renforcer la collaboration avec le Café de l'Ancienne Gare. Musique, cuisine, graphisme, design, danse, ça sera varié. Le choix des cours et séminaires en revient à R. Bassil qui a rencontré certains intervenants durant ses études au Liban.

Musique, architecture, danse, et plus encore

Cela commencera le vendredi avec le vernissage de *Schizopoesie* de Samah el Hakim et ses œuvres typographiques dans un style qui reproduit des phrases écrites en français avec des lettres arabes. Puis, le Collectif Fatoush aux platines placera des « oldies » de la musique libanaise et des régions limitrophes. Le lendemain, MAD architectes animera un séminaire, qui abordera l'influence de l'histoire et de la politique dans l'architecture du pays et l'état actuel de cet art-science. Samah el Hakim animera un cours sur la typographie arabe, à ne pas confondre avec la calligraphie. Et le soir, Sary et Ayad Khalifé occuperont la scène avec leurs rythmes jazz-percussion, etc. Ces deux artistes, méconnus chez nous, sont issus d'une famille de musiciens illustres. Leur concert sera suivi par les airs des vinyles de musique du monde arabe de la collection pointue du collectif fribourgeois Turbo-Falafel. Ça continue le dimanche : à 10h, un brunch aux saveurs libanaises, concocté par l'équipe de la cuisine du Café de l'Ancienne Gare et un chef libanais, précédera la projection du film *Maintenant on va où*, de Nadine Labaki, au Rex. En début d'après-midi aura lieu un cours de « dabké », une danse traditionnelle, pour hommes et pour femmes, bien différente de la danse du ventre. Cette initiation sera donnée par Amanda Abi Rached, la gagnante de *Danse avec les stars* Liban. Rien que ça !

Programme et inscriptions aux cours sur :
www.nouveaumonde.ch

PROCHAINS SPECTACLES DE LA SALLE MUMMENSCHANZ

Ve 1^{er}, sa 2 février, 20h
La vie trépidante de Laura Wilson

Ve 22, sa 23 février, 20h
Les Italiens

Je 28 février, ve 1^{er} mars, 20h
Nova Oratorio

Programmation complète sur
www.equilibre-nuithonie.ch

Concours Wettbewerb

351



© Ville de Fribourg / V.B.

En quelle année les Bains de la Motta ont-ils été inaugurés ?

Réponse jusqu'au 23 février 2019 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

In welchem Jahr wurde das Motta-Schwimmbad eingeweiht ?

Antwort bis 23. Februar 2019 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 349

En séance du Conseil communal du mardi 8 janvier 2019, M. le Syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 349. La réponse à donner était : « **Ecole primaire de la Neuveville** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M. Jean-Michaël Taillebois

gagne l'ouvrage *Atlas de la ville de Fribourg de 1822 à nos jours*, de Caroline Arbella, Raymond Delley, Romain Jurot et Patrick Minder, édité par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

2^e prix M^{me} Marie Vieli

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

3^e prix M^{me} Marlyse Camélique

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix M^{me} Geneviève Dey

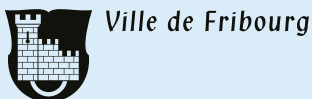
gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix M^{me} Monique de Reyff

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg



20 ans 100 francs

Le théâtre, les musées, les concerts, ces activités sont rapidement mises entre parenthèses quand les budgets sont serrés. Pourtant, il existe des cartes de rabais, soutenues par des associations, qui permettent de profiter de la culture et des loisirs à des prix réduits, comme par exemple la carte 20 ans 100 francs. Celle-ci permet aux moins de 21 ans d'accéder à tous les lieux culturels partenaires pour le prix de 100 francs par an. Elle est valable 12 mois dès la date d'émission. Lancée en Valais en 2012 par l'association 20 ans 100 francs, la carte vient de débarquer dans le canton de Fribourg. En ville, les jeunes pourront ainsi profiter des offres d'Equilibre-Nuithonie, du Nouveau Monde, de Fri Son, de Theater in Freiburg ou encore du Festival Les Georges et de nombreux musées. Pour toutes les infos, www.abo-20-100.ch

Recensement agricole 2019

ANIMAUX

Le recensement agricole annuel est en cours, sous la houlette du Service cantonal de l'agriculture.

Les exploitants agricoles, ainsi que tous les détenteurs de bovins, chevaux, porcs, ovins, caprins, daims, cerfs rouges, lamas, alpagas, volaille et abeilles, de même que les pisciculteurs professionnels, sont tenus de mettre à jour leurs données du 8 au 26 février 2019. L'objectif de ce recensement est, entre autres, de répertorier les animaux qui doivent être assurés contre le risque d'épizootie auprès de l'Etablissement d'assurance des animaux de rente, Sanima et de lutter plus efficacement contre les maladies animales. Les autorités compétentes doivent en effet savoir quels animaux sont gardés dans quel lieu de détention. Les personnes ayant besoin d'aide pour le recensement ou les détenteurs d'animaux n'ayant pas reçu d'invitation au recensement de la part du Service cantonal de l'agriculture sont priés de s'annoncer au préposé local. Pour la ville de Fribourg, il s'agit de Philippe Fragnière, au 026 351 74 25 ou philippe.fragniere@ville-fr.ch



L'écureuil roux jardinier de nos forêts

« Sa rencontre débute souvent par la découverte d'une pomme de pin rongée avec une touffe rescapée à la pointe ! »

Agile, curieux, à l'air décidé, aux yeux malins et au pinceau de poils sur les oreilles, voici l'écureuil roux ! Roux, comme son nom l'indique, il peut aussi être brun voire noir mais il a toujours le ventre blanc. Même si c'est de branche en branche dans nos forêts qu'on le surprend régulièrement, il peut s'aventurer dans les jardins et même dans les greniers !

Bien qu'il participe à la régénération des forêts et à la biodiversité par les graines qu'il cache, puis oublie, il est souvent malmené par ses prédateurs, par le paysage fragmenté ou par ses concurrents comme l'écureuil gris. Vous n'avez pas encore vu ce dernier à Fribourg mais il risque de devenir le principal rival de l'écureuil roux.

L'histoire européenne de l'écureuil gris débute en 1876, dans le sud de l'Angleterre, où un couple originaire d'Amérique est relâché dans un parc. L'animal a ensuite colonisé toute la Grande-Bretagne, au détriment de son congénère roux, qui y a ainsi pratiquement disparu. Récemment, des écureuils gris ont été identifiés au nord de l'Italie, vers la rivière Tessin et remontent progressivement jusqu'au lac Majeur, à raison de 17 km par an.

De nombreuses autres espèces, animales ou végétales, ont été introduites au fil des siècles en Europe, telle la pyrale du buis. Depuis trois ans, le secteur communal des Parcs et promenades a remarqué que le buis semble parfois brûlé vif. Le responsable en est ce redoutable papillon nocturne d'Asie orientale.



Les amis de Vall'ée: l'écureuil d'Anna

Plats favoris: graines, noix, noisettes, pives, champignons, limaces, insectes et parfois même des œufs d'oiseaux

Prédateurs: la buse, les chiens et chats mais aussi les pies et le trafic routier

Répertoire musical: il râle, glousse, caquette, glapit et grogne

Atouts: sa queue aussi grande que son corps qui lui sert de balancier et de gouvernail. D'ailleurs l'étymologie du terme écureuil est: « à l'ombre de sa queue »



Conseil aux propriétaires
Contrôler vos buis au mois d'avril ainsi qu'en juillet pour prévenir l'invasion de la pyrale!
En cas de doute, écrivez-nous à edd@ville-fr.ch

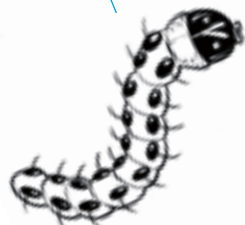


Les envahisseurs

L'écureuil gris
Gris, sans poils sur les oreilles, fragilise l'écorce des arbres.



Chenille avec tête noire luisante
Corps vert, apparue en Europe en 2006, le papillon vit 15 jours et pond jusqu'à 1200 œufs.



Trotz des Schattens seines Schwanzes droht dem roten Eichhörnchen Ungemach

In mehr als 100 Jahren hat das Grauhörnchen ganz Grossbritannien besiedelt und gelangt allmählich auch an unsere Grenzen. So wurde es in der Nähe des Flusses Ticino gesichtet. Die Art, die als invasiv gilt, bedroht die Existenz des einheimischen roten Eichhörnchens (dessen lateinischer Name «im Schatten seines Schwanzes» bedeutet), da das Grauhörnchen die fatale Angewohnheit hat, die Laub-

bäume zu entrinden und so den Lebensraum seines roten Veters zu zerstören. Es ist jedoch nicht die einzige Tierart, die in Europa Schaden anrichtet. Die Biodiversität wird durch weitere Lebewesen bedroht, die im Lauf der Jahre durch Handel, Migration oder Freizeitaktivitäten zu uns verschleppt wurden. Alles Weitere über diese Tiere, Pflanzen und Pilze von hier und anderswo erfahren Sie bis zum 10. Februar 2019 in der Sonderausstellung des Naturhistorischen Museums. www.expoiciailleurs.ch

VOTATION DU 10 FÉVRIER 2019

ABSTIMMUNG VOM 10. FEBRUAR 2019

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote. Le **10 février 2019**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur l'objet suivant:

VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) » ?

Celui ou celle qui désire exercer personnellement son droit de vote se présente au bureau de vote durant les heures d'ouverture, muni/e de son certificat de capacité civique (feuille de couleur blanche au format A5).

OÙ?

Le **bureau de vote de la Ville** est situé dans le quartier du Bourg, à la **rue des Chanoines 1**, ancienne Maison de Justice

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électrices et électeurs: le **dimanche de 10h à 12h**

VOTE ANTICIPÉ:**PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT**

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée, **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition dans la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3 (ouverture du lundi au vendredi, 8 h - 11 h 30, 14 h - 17 h), ou dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville **au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin, une heure avant l'ouverture du local de vote, soit jusqu'à 9 h**. Les enveloppes-réponses déposées après 9 h ne seront pas prises en considération.
 - Le bulletin de vote doit être introduit dans l'enveloppe qui correspond à la votation en cause – format C5.
 - L'enveloppe de vote (format C5) doit être placée dans l'enveloppe-réponse.
 - Le certificat de capacité (feuille blanche au format A5) doit être signé dans la case prévue à cet effet. Sans signature, le vote sera considéré comme nul.
 - Le certificat de capacité signé doit être inséré dans l'enveloppe-réponse, de manière à ce que la signature et l'adresse du bureau de vote apparaissent dans la fenêtre de l'enveloppe-réponse.**
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP:

mardi 5.2.2019, à 12h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP:

dimanche 10.2.2019, à 12h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung. Die Vorlage der Volksabstimmung vom **10. Februar 2019** wird in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

Wollen Sie die Volksinitiative «Zersiedelung stoppen – für eine nachhaltige Siedlungsentwicklung (Zersiedelungsinitiative)» annehmen?

Wer sein Stimmrecht persönlich ausüben will, sucht das Wahllokal während den Öffnungszeiten auf und nimmt den Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) mit.

WAHLLOKALE

Das **Wahlbüro der Stadt** im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet: **Samstag 10.00–12.00**

VORZEITIGE STIMMABGABE:**BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER ABGABE BEI DER GEMEINDE**

In Anwendung von Art. 18 des PRG kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch unfrankierte Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- Stimmabgabe bei der Gemeinde:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus, Rathausplatz 3, abgegeben werden (offen von Montag bis Freitag, 8 Uhr bis 11.30 Uhr, 14 Uhr bis 17 Uhr). Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens am Sonntag um 9 Uhr kann das verschlossene Antwortcouvert in den Briefkasten des Stadthauses gelegt werden. Antwortcouverts, die am Sonntag nach 9 Uhr in den Briefkasten gelegt werden, können nicht mehr berücksichtigt werden.
 - Der Stimmzettel muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Format C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Format C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden.
 - Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) muss an der vorgesehenen Stelle unterschrieben werden. Ohne Unterschrift ist die Stimmabgabe ungültig.
 - Der unterschriebene Stimmrechtsausweis ist so ins Antwortcouvert zu legen, dass die Unterschrift und die Adresse des Wahlbüros im Fenster des Antwortcouverts ersichtlich sind.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 bis StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

Dienstag, 05.02.2019, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG:

Sonntag, 10.02.2019, um 12 Uhr



© Ville de Fribourg/V.B.

Le XX^e siècle en constructions

LE PONT DE PÉROLLES

Un canton traversé par une rivière, vers laquelle affluent plusieurs cours d'eau : voilà la raison de la présence de nombreux ponts de notre région. En 1944, Victor Buchs, dans les *Nouvelles étrennes fribourgeoises*, en recensait déjà environ six cents, petits et grands, dont celui de Péroilles.

Entre 1825 et 1925, un boom de la construction touche le canton de Fribourg. En un siècle, une centaine de ponts sont esquissés et une vingtaine concrétisés. Celui sur la Sarine entre Fribourg et Marly est réclamé dès 1862, motivé par l'achèvement de la route Bulle-Fribourg par La Roche (1855-1868). Arrivé à Marly, il fallait alors faire un détour par Bourguillon et emprunter deux ponts suspendus, alors qu'on touchait Fribourg des yeux. Des comités d'initiative, constitués de corps de métier et de communes, se battent en faveur de cet ouvrage. De son côté, la Singine ne veut pas être laissée pour compte et réclame une liaison Planfayon-Tavel-Fribourg avec un second pont routier. Les commerçants du Bourg appuient cette revendication, soucieux de freiner le développement de la ville vers Péroilles. Les autorités se résolvent : si elles veulent un pont, il faudra en édifier deux ! En novembre 1907, le Conseil d'Etat décide formellement la construction du pont de Péroilles. L'emplacement retenu part « des Rittes, au-dessus de la laiterie de la Schürra, dans l'axe du boulevard de Péroilles », soit quelques centaines de mètres en aval du tracé actuel. Début 1908, un concours d'idées est lancé pour un ouvrage de « 380 m de long, une hauteur de 85 m, avec une chaussée de 9 m de large. »

La raison l'emporte

Le jury reçoit 59 projets très divers, déclinés en 74 variantes. Un incon-

nu propose un « pont habité » : l'espace aurait abrité une véritable ville sur 15 m de hauteur, avec bureaux, magasins, appartements de luxe et même son usine électrique, ses bains, ses jardins et ses serres ! Un autre projet, présenté par Robert Maillart, aurait, pour sa part, permis à Fribourg de détenir un record du monde grâce à son arche maîtresse de 140 m d'ouverture. On sait maintenant que cette réalisation aurait été techniquement possible et on ne peut que regretter qu'elle n'ait pas été concrétisée, Robert Maillart étant devenu un ingénieur marquant du XX^e siècle. Le jury opte finalement pour « Liauba » des ingénieurs Jules Jaeger et C^{ie} à Zurich, qu'on estime moins onéreux. Jaeger n'est pas un inconnu. Ce Fribourgeois, formé à l'EPFZ, avait réalisé le premier pont en béton armé du canton, à Zumholz, autour de 1906. Quatre ans après le concours d'idées, le Conseil d'Etat mandate de nouvelles études et sollicite des offres. Un décret de novembre 1913 prévoit la réalisation d'un « pont mixte pour chaussée et voie ferrée, devisé à Fr. 2 188 000.–, financé aux ¾ par les Chemins de fer électriques de la Gruyère, qui avaient obtenu la concession pour la ligne Fribourg-Bulle par La Roche. » Malheureusement, la Première Guerre mondiale éclate. Les travaux sont suspendus.

Un chantier organisé et rapide

En 1919, Jaeger reprend le dossier. Après diverses études, les coûts

sont revus à la hausse, si bien qu'il faut modifier le tracé et revenir à celui dit « du Cabaret » esquissé par Amédée Gremaud en 1912, plus en accord avec les finances cantonales. Le temps presse : la Confédération a promis un versement de Fr. 300 000.– dans le cadre d'un programme de lutte contre le chômage, pour autant que les travaux commencent avant le 31 décembre 1919. Ces délais serrés ont pour conséquence d'enterer (provisoirement, pense-t-on) le projet de voie ferroviaire sur l'ouvrage. Jaeger est associé à l'entreprise suisse Züblin, spécialiste du béton armé, pour l'ensemble des travaux et au charpentier grison, Richard Coray, pour le cintre en bois, une œuvre d'art en elle-même. Le chantier impressionne, avec notamment un funiculaire à double voie reliant les deux têtes de ponts, des élévateurs le long des piles et un pont de service à 16 m au-dessus de la rivière. 300 ouvriers s'affairent et bouclent la construction en un temps record.

Lauréat d'un record national

Lors de son inauguration, le 9 décembre 1922, il est le pont routier le plus long de Suisse. Le même jour, le Gouvernement pose la première pierre du pont de Zaehringen, bien que le chantier, des mêmes Jaeger et Züblin, aille déjà bon train. En effet, le Grand-Pont suspendu, devenu trop fragile pour supporter la circulation en plein développement, doit laisser sa place à un ouvrage plus solide, au grand dam de nombreux Fribourgeois, qui se sont battus en vain pour sauver cet « emblème de la cité ». Durant le XX^e siècle, le pont de Péroilles bénéficie de réfections en 1950 lorsque Fribourg bâtit une conduite d'adduction. Puis, au mitan des années 1990, des travaux sont nécessaires : le béton armé du tablier est en mauvais état et la superstructure ne répond plus aux exigences de sécurité. On en profite pour l'élargir de manière importante et le doter d'une voie pour les transports publics ainsi que de bandes cyclables.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- C. Allenspach, A. Barras, J.-P. Dorand, A. Lauper, *Fribourg et ses ponts au fil de l'histoire – Freiburg und seine Brücken: Brennpunkte der Geschichte*, Fribourg, Fiduconsult, 1999.
- V. Buchs, « Les ponts du canton de Fribourg », in *Nouvelles étrennes fribourgeoises*, Fribourg, 1944, p. 75-109.
- A. Lauper, *Route de Marly – Pont de Péroilles*, Ville de Fribourg : *Les fiches*, 026/2004, Fribourg, Service des biens culturels du canton de Fribourg, 2004.
- *XX^e siècle: Le renouveau des ponts*, Pro Fribourg, n° 75 (Décembre 1987).

Mémento

CONCERTS

A tribute to Bernstein & Gershwin
La Concordia, sa 2 février, 20 h,
di 3 février, 16 h, Equilibre

Le Cercle des menteurs
Chœur Auguste et la Chanson
de Fribourg, di 3 février, 17 h, Temple

Vêpres d'orgue :
La Bonne Nouvelle
avec B. Zimmermann, di 3 février,
18 h 30, église des Cordeliers

International piano series
D. Shishkin, sa 9 février, 19 h 30,
Aula Magna

L'Accroche-Chœur
œuvres de G. Fauré, sa 16 février,
20 h, église des Cordeliers

Tournemire et l'improvisation
orgue par C. Julien, ve 22 février,
20 h, église St-Pierre

Orchestre des jeunes de Fribourg
œuvres de Bartók et Schubert,
di 24 février, 17 h, Temple

Orchestre de chambre fribourgeois
me 27 février, 20 h, Equilibre

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Carmen(s)
danse, ma 5 février, 20 h

Festen
ve 8, sa 9 février, 20 h

Faust. Der Tragödie 1. Teil
Di. 12. Februar, 19.30 Uhr

One note one word
avec T. Lang, ve 22 février, 20 h

It dansa
danse, di 24 février, 17 h

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

La vie trépidante de Laura Wilson
ve 1, sa 2 février, 20 h

Hocus Pocus
danse tout public, sa 2 février, 11 h,
17 h, di 3 février, 11 h

La méthode Grönholm
ma 12, me 13 février, 20 h

Viande !
je 14 février, 12 h 15

Les Italiens
ve 22, sa 23 février, 20 h

J'ai trop peur
tout public, sa 23, di 24 février, 11 h

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

L'Asile des poètes
du 30 janvier au 3 février, 20 h,
di 17 h

Die Prinzessin auf dem Bücherberg
So. 10. Februar, 11 Uhr

Lyrik & Panik
Fr. 15. Februar, 20.15 Uhr

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Osse 1 – Givisiez

Le journal d'Anne Frank
jusqu'au 10 février, je 19 h 30,
ve, sa 20 h, di 17 h

Roald Dahl au pays des adultes
café littéraire avec S. Tille, me 20,
je 21 février, 19 h 30

THÉÂTRE

Après la pluie
du je 7 au di 23 février, 20 h 30,
di 17 h 30, Théâtre de la Cité

L'histoire de Mr B.
sa 16 février, 17 h, di 17 février,
15 h, Théâtre des Marionnettes

La Famille Carrousel
Cie Gomme et Gabatcho,
di 17 février, 17 h, Théâtre Crapouille
(centre de quartier du Schoenberg)

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Match d'impro Suisse-Québec
sa 2 février, 20 h 30

La Bande à revox
ve 15 février, 20 h 30

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Yalla habibi
du 1^{er} au 3 février

Jungle by night
sa 9 février, 21 h

La fameuse silent party
sa 16 février, 21 h

Silent party kids
di 17 février, 14 h 30

Repair Café Fribourg
sa 23 février, 14 h

Chocolat Show
di 24 février, brunch : 10 h,
spectacle : 11 h

FRI-SON

Rte de la Fonderie 13

Jolie Soirée avec NEUF
je 7 février, 21 h

Tribute to Karen Dalton
ma 26 février, 20 h

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Lunch concerts
ve 12 h 15
– piano par D. Clottu, 1^{er} février
– chant et piano par M. Halder,
S. Bähler, E. S. Bähler, 8 février
– chant et accordéon avec J. Delley
Zhao et C. Sautaux, 15 février
– programme surprise
d'E.-A. Sansonnens et
C. Collaud, 22 février

Sophie Schmidt
harpe, sa 16 février, 17 h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Yonathan Avishai Trio
ve 1^{er} février, 20 h 30

Huit heures ne font pas un jour
projection du film de
R. W. Fassbinder, sa 2, di 3 février
dès 16 h

Habib Koite & Bamada
ve 8 février, 20 h 30

Mario Bakuna & Edmundo Carneiro
ve 15 février, 20 h 30

Stefan Aeby Trio
sa 16 février, 20 h 30

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Jam Session
Sacha Love Trio, je 31 janvier, 21 h

JO Mettraux
ve 1^{er} février, 21 h

Gustav Academy
sa 2 février, 21 h

Le Collectif d'abord
théâtre d'improvisation,
me 13 février, 20 h

The Echoes of Django
ve 15 février, 21 h

Drôles de Gammes
sa 16 février, 21 h

Florian Favre invite...
C. Katún, ve 22 février, 21 h

FYAA

sa 23 février, 21 h

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Cercles de femmes
lu 4 février, 19 h 30

Café: créer et jouer
avec Education familiale,
me 6 février, 15 h

Shibashi, méditation et mouvement
me, 9 h 30

Saveurs d'ici :
autour des légumes d'hiver
me 6 février, 9 h 30

Prendre sa place grâce
à l'autodéfense
me 6 février, 13 h 45

Initiation aux outils informatiques
de base
ma 12 février, 18 h 45

C(h)œur de femmes – Frauenchor
ma 12 février, 19 h 15

Café: livres et jeux
avec Education familiale,
me 13 février, 9 h

Comment remplir sa déclaration
d'impôts
ma 19 février, 13 h 30

Saveurs d'ailleurs: Italie
ve 22 février, 19 h

Café emploi
ma 26 février, 9 h

LE QUADRANT

Route Saint-Nicolas-de-Flue 2

Groupe d'entraide Alzheimer
me 30 janvier, 27 février, 19 h

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Méditation
Do. 31. Januar, 14. Februar, 19.15 Uhr

Méditation zen
ve, 18 h, lu, 19 h 30, me, 12 h

Méditation guidée
je 7, 21 février, 19 h 45

Lieder des Herzens
sa 9 février, 9 h 30

Se relever d'un deuil
lu 11 février, 15 h 30, 19 h 30

Shibashi

lu 11, 25 février, 20h

MercreLIVRE

La montée du Mont-Carmel, avec le Père Marie-Joseph Huguenin, me 13 février, 18h

La danse, une méditation – Tanz als Meditation
me 13 février, 19h30

Zazen
sa 16 février, 9h

CINÉMA

Au revoir les enfants

de L. Malle, di 3 février, 18h, Rex

Las Herederas

de M. Martinelli, di 10 février, 11h, Rex

Jean Vanier,

le Sacrement de la Tendresse
suivi d'une table ronde avec les résidents de L'Arche Fribourg, ve 15 février, 17h30, Rex

1900

de B. Bertolucci (acte 2), en italien, me 20 février, 19h, Université Miséricorde, salle 3115

EXPOSITIONS

Fribourg, hier, aujourd'hui, ailleurs
Galerie-Concerts (place Nova-Friburgo). Concerts : je 31 janvier, 20h, He Chameleon je 7 février, 20h, Bable's je 21 février, 20h

fri-posters

jusqu'au 9 février, BCU

Bernard Schorderet: Abstractions lyriques, Lyrische Abstraktionen

jusqu'au 10 février, Musée Gutenberg

Ici et ailleurs

jusqu'au 10 février, Musée d'histoire naturelle

Francesco Ragusa: Casa mia

dès le 13 février, Café Le Tunnel

François Burland: Atomik Bazar

jusqu'au 17 février, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle

Inspiration Natur-e

jusqu'au 10 mars, Musée d'histoire naturelle

L'Histoire du Soldat:

Les marionnettes d'Elsi Giaque
jusqu'au 17 mars, Musée de la marionnette

Au Café: une soif de société
jusqu'au 17 mars, MAHF

La marionnette au cinéma: Courgette et compagnie
jusqu'au 31 mars, Musée de la marionnette

Liudmila Vonlanthen-Paloika: Expression féminines
jusqu'au 3 mai, Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines

CONFÉRENCES

LGBT+ – chacun/e son genre
me 30 janvier, 18h, Nouveau Monde

Découverte du mardi: Bonne touche, bonne note!
piano-forte d'Aloys Mooser, par D. Decrausaz, 12 février, 18h30, MAHF

Et si on parlait des émotions, de l'intimité et de la sexualité du jeune enfant
atelier avec Education familiale, me 13 février, 19h30, CO de Péroles. Inscr. www.educationfamiliale.ch

Les femmes dans l'Eglise: Habemus feminas
me 20 février, 18h, Nouveau Monde

Lehrplan21
Erfahrungsberichte aus dem Kanton Bern mit Diskussionsrunde, Mit. 20. Februar 19.30 Uhr, Saal Rossier

Un air de familles
vernissage du livre *Connaissances botaniques de base en un coup d'œil*, je 21 février, 18h, Auditoire de biologie végétale (Uni Fribourg, PER04, rue Albert-Gockel 3)

Relation adultes – enfants, quels besoins et quels rôles aujourd'hui?
atelier avec Education familiale, je 21 février, 19h30, CO de Péroles. Inscr. : www.educationfamiliale.ch

Avec ou sans gluten, telle est la question!
me 27 février, 19h, Actnutrition (av. de la Gare 1). Inscr. : www.actnutrition.ch

DIVERS

Mon journal du moi(s)

créer le journal du mois écoulé avec la méthode du journal créatif, ve 1^{er} février, 18h30, Cabinet de curiosité (rue de Morat 18b). Inscr. www.cabinetdecurosites.net

Chercheurs en herbe – Für angehende Forschende
dès 8 ans, me 6 février, 14h-16h, Musée d'histoire naturelle. Sur inscr. – Ab 8 Jahren, Mit. 6. Februar, 14-16 Uhr, Naturhistorisches Museum. Auf Anmeldung 026 305 89 00

Atelier de Bricolage pour enfants – Basteln für Kinder
me 13, 20 février, 14h-16h, Musée d'histoire naturelle. Sur inscr. – Mit. 13., 20. Februar, 14-16 Uhr, Naturhistorisches Museum. Auf Anmeldung 026 305 89 00

Midnight Sport et culture
pour les 13-17 ans, sa, 20h, salle de sport de l'école de la Vignettaz

OpenSunday
jeux pour les 6-12 ans, di 13h30, salle de sport de l'école de la Vignettaz

Né pour lire
avec Education familiale, sa 9 février, 9h, Bibliothèque de la Ville

Atelier de scrapbooking
sa 9 février, 9h, NeighborHub. Inscr. : 078 648 37 97

Yin Yoga
sa 9, 23 février, 14h, NeighborHub. Inscr. : sarah.zendrini@gmail.com ou 079 789 03 38

Stimmvolk – Chantons ensemble
sa 9 février, 17h, Au Galetas (rte du Jura 47), www.stimmvolk.ch

Développement personnel – gestion des émotions et PNL
lu 11, 25 février, 11, 25 mars, 16h, NeighborHub. Inscr. : 079 517 62 59

Broderie – crochet – tricot
ma 12 février, 18h, NeighborHub

Vinyasa Yoga
me 13, lu 25 février, 18h30, NeighborHub. Inscr. : sarah.zendrini@gmail.com ou 079 789 03 38

Contes pour enfants

ve 15 février, 16h30, Bibliothèque de la Ville

Mon voisin l'ours brun

atelier parents-enfants avec Education familiale, sa 16 février, 10h, Musée d'histoire naturelle

Présentation de la fondation romande pour chiens de guides
sa 16 février, 10h, NeighborHub

Méditation pleine conscience
sa 16 février. 13h30 : adultes, 15h : 8-11 ans, NeighborHub. Inscr. : 079 220 14 84

Du cabinet de curiosité au musée d'aujourd'hui – Vom Kuriositätenkabinett zum Museum von heute
ma 19 février, 9h30, Musée d'histoire naturelle. Sur inscription Di. 19. Februar, 9.30 Uhr, Naturhistorisches Museum, auf Anmeldung

Science & Spaghetti
Solarzellen aus Brombeersaft bauen, Do. 21. Februar, 19 Uhr, Naturhistorisches Museum. Auf Anmeldung.

Salons de Modeste
ve 22 février, dès 19h, selon un moyen de répartition dévoilé par les médias, chacun pourra se rendre dans l'un des Salons ouverts par des particuliers. Pour ouvrir un Salon, contactez sans attendre salonsdemodeste@gmail.com ou 079 311 91 25.

Buchstart
mit Familienbegleitung, Sa. 23. Februar, 9 Uhr, Deutsche Bibliothek

L'histoire de la bière
visite thématique, sa 23 février, 17h30. Inscr. : merveilles-patrimoine.ch

Kopek Festival
sa 23 février, dès 19h, place de la Pisciculture, www.kopek.ch

Initiation gratuite au tango
di 24 février, 12h30, salle polyvalente de l'école de la Vignettaz

Lectures publiques des textes du Writing Day
organisées par Histoires d'ici, lu 25 février, 18h, salle attenante à la salle Rossier